Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le GN et le SEN concluent une entente de principe sur la convention collective

Iqaluit (Nunavut), le 12 septembre 2025 – Le jeudi 11 septembre 2025, le gouvernement du Nunavut et le Syndicat des employé-e-s du Nunavut sont parvenus à une entente de principe sur la convention collective.

Cette entente démontre l'engagement des deux parties à collaborer afin de parvenir à une entente juste et équilibrée, qui soutient les employé-e-s de la fonction publique et garantit la continuité des services essentiels au Nunavut.

La précédente convention collective est arrivée à échéance le 30 septembre 2024. La nouvelle entente est maintenant en attente de ratification par les deux parties. Les modalités de l'entente seront rendues publiques une fois le processus de ratification terminé.

###

Personne-ressource pour les médias :

Irma Arkus
Gestionnaire des communications
Ministère des Ressources humaines
867 975-6292
iarkus@gov.nu.ca

Meral Jamal
Agente des communications, Syndicat des employé-e-s du Nunavut
867-979-4209, poste 12
meral@neu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghatittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca.*
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca/fr.*